

Politique de protection des données



Sommaire

Table des matières

1.	Présentation	3
2.	Recueil de vos données à caractère personnel.....	3
3.	L'utilisation de vos données	4
4.	Les destinataires de vos données.....	4
5.	Les durées de conservation de vos données à caractère personnel	5
6.	Sécurité.....	5
7.	Vos droits.....	6
1)	Droit à l'information	6
2)	Droit d'accès	6
3)	Droit de rectification	6
4)	Droit à l'effacement (droit à l'oubli)	6
5)	Droit à la limitation du traitement	7
6)	Droit à la Portabilité des données	7
7)	Droit d'opposition.....	7
8.	Votre contact privilégié	8
Annexe 1 : Tableau de synthèse des traitements / Fondement juridique /		
Destinataire		9
Annexe 2 : Lexique		11

1. Présentation

Dans le cadre des relations établies avec nos clients et prospects, nous sommes en mesure de collecter, traiter et communiquer vos données à caractère personnel pour vous proposer nos offres et exécuter les contrats que vous avez bien voulu nous confier. Nous avons bien conscience de l'importance de ces données pour vous et nous y apportons toute l'attention requise.

Ce document reprend nos principales pratiques en matière de recueil, d'utilisation et de partage de données, et décrit également les droits des clients et prospects au vu du nouveau règlement sur la protection des données à caractère personnel.

Cette politique s'adresse aux :

- Clients d'implid ;
- Prospects d'implid.

Nous nous réservons le droit de modifier cette politique, de la réviser ou de la compléter afin d'en adapter les règles à l'apparition de nouvelles pratiques et/ou lors de l'évolution de la réglementation ou encore dans le but d'en renforcer l'efficacité.

2. Recueil de vos données à caractère personnel

Dans le cadre des finalités de traitement décrites dans le présent document, nous sommes susceptibles de collecter certaines données à caractère personnel soit directement auprès de vous, soit par l'intermédiaire du dirigeant de votre entreprise ou de nos partenaires.

Ceci concerne essentiellement les données suivantes :

- Vos données d'identification (nom, prénom, date de naissance, situation familiale, coordonnées...) ;
- Dans certains cas, des données sensibles (appartenance syndicale, données de santé, opinion politique, numéro d'identification national...) ;
- Des informations bancaires, économiques et financières ;
- Vos données de connexion (adresse IP, navigateur) ;
- De manière exceptionnelle, des données de géolocalisation (trajets, déplacements).



3. L'utilisation de vos données

Nous collectons vos données à caractère personnel en vue de répondre à vos demandes d'information, recrutement, envois de devis et sollicitations, analyse de vos besoins.

Vos données seront utilisées aux fins d'exécution de contrat, ce incluant notamment :

- Activités comptables et fiscales ;
- Activités sociales ;
- Audit ;
- Activités juridiques dont rédaction d'actes ;
- Activités de conseil et d'accompagnement ;
- Recrutement.

Compte tenu de nos activités, il est de notre intérêt légitime de mener des actions de communication externe.

4. Les destinataires de vos données

Dans le strict respect des finalités énoncées, vos données à caractère personnel sont traitées en premier lieu par nos services dans le cadre de l'exercice de leurs missions habituelles. Elles sont également susceptibles d'être échangées avec :

- **Sous-traitants et prestataires : compagnie d'affacturage, compagnie de destruction de papiers, compagnie d'assurance-crédit et autres partenaires financiers... ;**
- **Les banques ;**
- **Administrations et organismes publics : URSAFF, OPCA... ;**
- **Organismes de formation ;**
- **Médecine du travail ;**
- **Professions réglementées : avocats et autres métiers du droit, experts-comptables, huissiers, commissaire au compte...**

(Détails dans l'Annexe 1)

Nous exigeons de l'ensemble de ces tiers qu'ils appliquent a minima les règles de sécurité élémentaires définies par la CNIL tant sur les aspects administratifs, techniques, qu'organisationnels afin de protéger vos données partagées contre toute divulgation, utilisation, modification et destruction illicite.



POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES

Nous nous interdisons de céder les données à caractère personnel que vous nous confiez à des tiers pour des utilisations qui leur seraient propres.

Par ailleurs, conformément à l'article 47 du Règlement Général, implid s'engage à mettre en place un corpus de règles d'entreprise contraignantes avec ses partenaires dans les pays non adéquats.

5. Les durées de conservation de vos données à caractère personnel

Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités décrites dans le présent document et ceci dans le respect de la législation en vigueur. Elles sont ensuite archivées conformément à la politique d'archivage d'implid permettant de garantir la justification de vos droits.

6. Sécurité

Des mesures de sécurité physiques, logiques et organisationnelles appropriées ont été prévues par implid pour garantir la confidentialité des données, et notamment éviter tout accès non autorisé.

Vos données personnelles sont maintenues sur des réseaux sécurisés et accessibles par un nombre limité de personnes et de tiers ayant des droits d'accès spécifiques sur de tels systèmes.

Nous veillons également à ce que nos sous-traitants et prestataires présentent des garanties appropriées pour assurer la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles.

implid se doit de notifier aux autorités de contrôle, dans les meilleurs délais, et si possible, **72 heures** après en avoir pris connaissance dès lors qu'il y a destruction, perte, altération, divulgation ou accès non autorisé, qu'ils soient accidentels ou illicites des données personnelles sauf si la violation n'est pas susceptible d'engendrer un risque pour les droits et libertés des personnes physiques.

Cette notification doit également vous être faite sauf si :

- La violation des données personnelles n'est pas susceptible d'engendrer un risque élevé pour vos droits et libertés
- Des mesures appropriées de protection techniques et organisationnelles étaient en place au moment de l'incident
- Cette communication impliquerait des efforts disproportionnés



7. Vos droits

Ce chapitre liste l'ensemble de vos droits en matière d'utilisation des données recueillies. implid s'engage à ce que chaque droit soit respecté tel que le prévoit le règlement n°2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

1) Droit à l'information

A cet effet, implid communique par la présente sa politique de protection des données (finalité du traitement, catégorie de données traitées, destinataires, durée de conservation des données personnelles, droits, information relative à la source des données, existence de prise de décision automatisée).

En cas de collecte des données par des tiers, implid s'engage à faire cette communication dans un délai ne devant pas dépasser un mois.

Outre le droit à l'information, la personne dispose du droit de demander au responsable de traitement d'effectuer d'autres actions sur les données personnelles :

- Si la personne identifie une erreur parmi ses données ou si elle les juge incomplètes ou ambiguës, elle peut également demander de les corriger, de les compléter ou de les clarifier
- La personne peut également s'opposer à ce que ses données soient utilisées, notamment à des fins de prospection commerciale ou de communication à des tiers
- Enfin, elle peut demander de supprimer, dans certaines conditions, toute donnée personnelle qui la concerne

2) Droit d'accès

A tout moment, vous pouvez avoir accès à l'ensemble de vos données à caractère personnel que nous détenons à votre sujet et vérifier que nous les traitons conformément à la loi.

3) Droit de rectification

Vous pouvez demander la rectification de vos données si elles sont inexactes ou les compléter selon les finalités de chaque traitement.

4) Droit à l'effacement (droit à l'oubli)



POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES

Il s'agit du droit d'obtenir du responsable du traitement l'effacement, dans les meilleurs délais, de données à caractère personnel concernant la personne. Le droit à l'effacement trouve à s'appliquer dans 6 cas :

- Les données ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées ou traitées
- La personne a retiré son consentement au traitement de ses données
- La personne a exercé son droit d'opposition et il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement
- Le traitement est illicite
- L'effacement correspond au respect d'une obligation légale
- Les données ont été collectées dans le cadre de l'offre de services de la société de l'information pour les mineurs

5) Droit à la limitation du traitement

Il s'agit du droit de demander la limitation du traitement, ce qui implique que, dans certains cas, la personne peut demander de suspendre momentanément le traitement des données ou de les conserver au-delà du temps nécessaire.

Ce droit ne peut s'exercer que dans le respect des obligations liées à nos missions de service public.

6) Droit à la Portabilité des données

Il s'agit du droit d'obtenir, voire de réutiliser, des données personnelles pour des besoins personnels. Les données sont fournies dans un format structuré, communément utilisé et lisible par une machine. De plus, il est possible d'obtenir du responsable de traitement qu'il transmette les données personnelles directement à un autre responsable de traitement.

Ce droit à la portabilité ne peut s'exercer que sur les données personnelles fournies personnellement et qui sont traitées par des moyens automatisés (absence de registres papier). Ce droit ne concerne que les traitements reposant sur un consentement ou lorsque les données sont traitées aux fins d'exécution d'un contrat de mise en œuvre ou de mesures précontractuelles. Enfin, ce droit ne doit pas porter atteinte aux droits et liberté de tiers.

Ce droit ne peut s'exercer que dans le respect des obligations liées à nos missions de service public.

7) Droit d'opposition

Il s'agit du droit de s'opposer à tout moment à un traitement des données personnelles à moins que le responsable du traitement ne démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés de la personne concernée, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.



POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES

Ce droit ne peut s'exercer que dans le respect des obligations liées à nos missions de service public.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'au règlement européen sur la protection des données personnelles 2016/679 (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité de vos données en nous contactant via la rubrique « Exercice des droits » du site internet.

8. Votre contact privilégié

Le responsable des traitements est **Denis GENEST**, Directeur Général délégué d'implid. implid a désigné un délégué à la protection des données (DPO) : **David RODIC**.

Pour toute information supplémentaire, il vous suffit de contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante dpo@implid.com.

Les demandes adressées auprès du Délégué à la protection des données **ne concernent que** des questions relatives à la loi informatique et libertés et/ou au RGPD, toute autre demande ne sera pas traitée et restera sans réponse.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la **Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)**.

Annexe 1 : Tableau de synthèse des traitements / Fondement juridique / Destinataire

Traitement	Fondement juridique	Destinataire(s)
Tenue comptable	Contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Banque, - Fournisseurs et clients des clients, - Administrations, - Collaborateurs des sociétés clientes
Accompagnement des activités financières et fiscales dont missions normées	Contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Banque, - Fournisseurs et clients des clients, - Administrations, - Collaborateurs des sociétés clientes
Gestion de la paie	Contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Salariés de l'entreprise cliente, - Organismes publics
Activités juridiques du pôle social	Contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Salariés et chefs d'entreprises des entreprises clientes, ayant-droits et personne à contacter en cas d'urgence, - Administrations et organismes publics, - Médecin du travail, - Avocats,
Mise à disposition de SILAE en marque blanche	Contrat	-
Rédaction d'actes juridiques	Contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Administration, - Avocats et autres métiers du droit
Conseil juridique	Contrat	-
Conseil et contentieux juridique	Contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils des clients, - Tiers, - Adversaires et ses conseils, - Prestataires, - Administrations, - Expertise comptable
Conseil en organisation des entreprises	Contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Sous-traitants
Bilan de compétence	Contrat	-
Conseil en formation pour les adhérents OPCA	Contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprise adhérente, - Organisme de formation,

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES

		<ul style="list-style-type: none"> - OPCA, - Salarié
Recrutement	Contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Prospects, - Clients, - Prestataires
Formations vendues par SEGECO consulting	Contrat	<ul style="list-style-type: none"> - OPCA
Transaction	Contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Expert-comptable, - Client dirigeant, - Dirigeant cible
FACTO Expert	Contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Compagnies d'affacturage, - Compagnies d'assurance-crédit et autres institutions financières partenaires
FIN Expert	Contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Huissiers
SOC (Securymind)	Contrat	<ul style="list-style-type: none"> -
Certification des comptes	Contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Commissaire au compte de la société mère, - Deuxième commissaire au compte de la société, - Juges, - Entreprise de destruction de papier
Autres activités de l'audit	Contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Commissaire au compte de la société mère, - Deuxième commissaire au compte de la société, - Juges, - Entreprise de destruction de papier, - Haut conseil du Commissariat aux comptes
Communication externe	Contrat + intérêt légitime	<ul style="list-style-type: none"> - Sous-traitants, - Clients et prospects



Annexe 2 : Lexique

Autorité de contrôle : l'autorité publique indépendante chargée de contrôler la bonne application des obligations des entreprises. Pour le RGPD, il s'agit de la CNIL.

CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Elle informe et accompagne les professionnels et particuliers dans la protection des données à caractère personnel. Elle a également un rôle de contrôle et de sanction dans le cas où les obligations légales ne seraient pas respectées.

Consentement : Un des fondements de la licéité d'un traitement dans le cadre de RGPD. Il s'agit de la manifestation de la volonté de la personne concernée, par une déclaration ou un acte positif clair, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement. Ce consentement peut être retiré à tout moment par la personne concernée.

Data Protection Officer (DPO) ou Délégué à la protection des données : une personne désignée pour faciliter le respect des règles établies dans le cadre du RGPD. Ces missions peuvent être entre autre d'informer et de conseiller sur les obligations qui leur incombent, de contrôler le respect du règlement et de coopérer avec les autorités de contrôle en faisant office de point de contact.

Données à Caractère Personnel (DCP) : toute information qui à elle seule ou par croisement avec d'autres données permet d'identifier une personne (dénommée « personne concernée »). Ces informations peuvent correspondre par exemple à un numéro d'identification, les nom/prénom, une donnée de localisation, une adresse mail...

Données de santé : DCP relatives à la santé physique ou mentale d'une personne, y compris la prestation de services de soins de santé, qui révèlent des informations sur l'état de santé de cette personne.

Finalité d'un traitement : l'objectif principal du traitement. Il doit être clair, compréhensible et légitime. La finalité permet de déterminer la pertinence des données collectées.

Licéité du traitement : le RGPD prévoit une liste limitative de conditions auxquelles un traitement de données personnelles peut être licite. La première est le consentement de la personne dont les données sont traitées. Parmi les autres conditions de licéité, le RGPD considère notamment que sera licite un traitement nécessaire "à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie", "au respect d'une obligation légale", "à la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée", "à l'exécution d'une mission d'intérêt public" ou encore "aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement".



POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES

Traitement : Toute opération ou ensemble d'opérations effectuées manuellement ou automatiquement telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction de DCP.